



AVIS DE PROJETS DE MARCHÉS (APM)

N° de l'invitation : 1000164152
Autorité contractante: Shawn T. Cairns
N° de téléphone : 613-404-6553
Courriel : shawn.cairns@hc-sc.gc.ca

TITRE :

Services de transcription pour les projets d'évaluation

INTRODUCTION

Le Bureau de l'évaluation de l'Agence de la santé publique du Canada, Santé Canada, doit souvent avoir recours à des recherches qualitatives, notamment des entrevues individuelles et en groupe, pour les projets d'évaluation. Des services de transcription sont parfois requis pour qu'il y ait un compte rendu de ces séances.

CONTEXTE ET PORTÉE PARTICULIÈRE DE L'EXIGENCE

Le Bureau de l'évaluation entreprend actuellement un certain nombre de projets d'évaluation. Un compte rendu écrit de chaque séance d'entrevue ou de chaque groupe de discussion est requis à titre de source de données probantes pour les projets d'évaluation. Ces enregistrements serviront à des fins de validation ainsi qu'au stade d'analyse des données.

L'entrepreneur doit fournir une transcription des séances d'entrevue individuelle et en groupe menées par le Bureau de l'évaluation. Le Bureau de l'évaluation fournira un enregistrement numérique à l'entrepreneur après chaque séance. L'entrepreneur doit fournir un système sécuritaire permettant de transférer les enregistrements numériques de l'ASPC (c.-à-d. téléchargement par le biais du serveur avec chiffrement SSL).

BESIONS

Selon la formule « au fur et à mesure des besoins », l'ASPC autorisera l'entrepreneur à préparer les services de transcription, qui comprendront, sans s'y limiter, les séances d'entrevue individuelle et en groupe effectuées, enregistrées et fournies (sous la forme d'enregistrements numériques) par l'ASPC. Le consultant doit utiliser un « service intelligent de transcription ».

Ce contrat exige de l'entrepreneur qu'il assure une « transcription intelligente », ce qui consiste à éliminer les expressions et les mots redondants, les pauses de réflexion ou les phrases de remplissage et qui permet de saisir le sens de ce qui est dit (toutefois, les phrases non terminées et les changements soudains d'orientation devraient être transcrits). Il ne faut pas corriger les erreurs de grammaire ni faire des ajouts ou des suppressions pour améliorer le contexte ou la compréhension.